



L'abonnement m'assure que mon logement est bien alimenté par le réseau électrique. Il dépend de la puissance (mesurée en kVA) utilisée par mes appareils électriques lorsqu'ils fonctionnent simultanément.

Ma consommation est mesurée en kWh selon une distinction entre les cadrans ci-dessous.

Celles-ci sont identiques chez tous les fournisseurs et viennent s'appliquer à la part fixe comme à la part variable de mon tarif d'électricité.

**Equipé d'un compteur Linky ? Profitez de puissances exclusives TotalEnergies**

- Puissance disponible tout compteur
- Puissance disponible uniquement pour les compteurs Linky

Electricité - Option tarifaire Base					
Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)		
			Offre Spéciale		
	HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT	TTC <sup>(1)</sup>	TTC <sup>(1)</sup>
3 kVA	7,84	9,47	0,1887	0,2516	
4 kVA	8,61	10,46	0,1887	0,2516	
5 kVA	9,38	11,45	0,1887	0,2516	
6 kVA	10,16	12,44	0,1887	0,2516	
7 kVA	11,00	13,50	0,1887	0,2516	
8 kVA	11,84	14,56	0,1887	0,2516	
9 kVA	12,69	15,63	0,1887	0,2516	
10 kVA	13,55	16,71	0,1887	0,2516	
11 kVA	14,41	17,79	0,1887	0,2516	
12 kVA	15,28	18,89	0,1887	0,2516	
13 kVA	16,07	19,89	0,1887	0,2516	
14 kVA	16,86	20,90	0,1887	0,2516	
15 kVA	17,66	21,92	0,1887	0,2516	
16 kVA	18,44	22,91	0,1887	0,2516	
17 kVA	19,22	23,91	0,1887	0,2516	
18 kVA	20,01	25,25	0,1887	0,2516	
19 kVA	20,90	26,38	0,1887	0,2516	
20 kVA	21,79	27,51	0,1887	0,2516	
21 kVA	22,68	28,64	0,1887	0,2516	
22 kVA	23,57	29,77	0,1887	0,2516	
23 kVA	24,46	30,90	0,1887	0,2516	
24 kVA	25,36	32,05	0,1887	0,2516	
25 kVA	26,09	33,01	0,1887	0,2516	
26 kVA	26,82	33,97	0,1887	0,2516	
27 kVA	27,55	34,93	0,1887	0,2516	
28 kVA	28,28	35,89	0,1887	0,2516	
29 kVA	29,01	36,86	0,1887	0,2516	
30 kVA	29,76	37,84	0,1887	0,2516	
31 kVA	30,66	38,98	0,1887	0,2516	
32 kVA	31,56	40,12	0,1887	0,2516	
33 kVA	32,46	41,26	0,1887	0,2516	
34 kVA	33,36	42,41	0,1887	0,2516	
35 kVA	34,26	43,55	0,1887	0,2516	
36 kVA	35,13	44,66	0,1887	0,2516	

Electricité - Option tarifaire Heures Pleines / Heures Creuses							
Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€)		Prix du kWh (en €/kWh)				
			Heures Pleines		Heures Creuses		
	Offre Spéciale		Offre Spéciale			Offre Spéciale	
			HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT
6 kVA	10,55	12,85	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
7 kVA	11,47	14,00	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
8 kVA	12,39	15,14	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
9 kVA	13,30	16,55	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
10 kVA	14,19	17,69	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
11 kVA	15,08	18,83	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
12 kVA	15,97	20,36	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
13 kVA	16,81	21,48	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
14 kVA	17,65	22,61	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
15 kVA	18,49	23,73	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
16 kVA	19,32	24,84	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
17 kVA	20,15	25,95	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
18 kVA	20,98	26,48	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
19 kVA	21,86	27,61	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
20 kVA	22,74	28,75	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
21 kVA	23,62	29,88	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
22 kVA	24,50	31,01	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
23 kVA	25,38	32,14	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
24 kVA	26,27	33,28	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
25 kVA	27,05	34,31	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
26 kVA	27,83	35,34	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
27 kVA	28,61	36,36	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
28 kVA	29,39	37,39	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
29 kVA	30,17	38,42	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
30 kVA	30,97	39,46	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
31 kVA	31,77	40,51	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
32 kVA	32,57	41,56	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
33 kVA	33,37	42,61	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
34 kVA	34,17	43,65	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
35 kVA	34,97	44,70	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	
36 kVA	35,74	45,72	0,2119	0,2795	0,1396	0,1927	

## Tarif Gaz

Comme pour l'électricité, mon tarif gaz comprend mon abonnement (prix en €/mois), ma consommation (prix en €/KWh susceptible d'évoluer mensuellement) et des taxes & contributions (identiques chez tous les fournisseurs).

**Les prix HT de l'abonnement et du kWh de gaz sont indexés conformément à la grille du Prix Repère de Vente de Gaz en vigueur publiée par la Commission de Régulation de l'Energie<sup>(3)</sup>.** Ils évoluent automatiquement à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution mensuelle de la grille du Prix Repère de Vente du Gaz pour une même option de consommation et une même zone tarifaire, dans la limite des fourchettes haute et basse définies par la CRE.

Gaz*								
Option tarifaire	Consommation Annuelle	Abonnement mensuel (€)		Prix de l'énergie(€/kWh)				
				Hors remise		Avec remise		
		HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT	TTC <sup>(1)</sup>	HT	TTC <sup>(1)</sup>	
T1	Zone 1	< 4 MWh	7,96	9,53	0,0998	<b>0,1394</b>	0,0948	<b>0,1334</b>
	Zone 2		7,96	9,53	0,1005	<b>0,1402</b>	0,0955	<b>0,1342</b>
	Zone 3		7,96	9,53	0,1017	<b>0,1417</b>	0,0966	<b>0,1356</b>
	Zone 4		7,96	9,53	0,1030	<b>0,1432</b>	0,0978	<b>0,1370</b>
	Zone 5		7,96	9,53	0,1047	<b>0,1453</b>	0,0995	<b>0,1390</b>
	Zone 6		7,96	9,53	0,1069	<b>0,1479</b>	0,1016	<b>0,1416</b>
T2	Zone 1	≥ 4 MWh	18,29	23,12	0,0737	<b>0,1081</b>	0,0700	<b>0,1036</b>
	Zone 2		18,29	23,12	0,0752	<b>0,1099</b>	0,0714	<b>0,1053</b>
	Zone 3		18,29	23,12	0,0773	<b>0,1124</b>	0,0734	<b>0,1077</b>
	Zone 4		18,29	23,12	0,0804	<b>0,1161</b>	0,0764	<b>0,1113</b>
	Zone 5		18,29	23,12	0,0840	<b>0,1204</b>	0,0798	<b>0,1154</b>
	Zone 6		18,29	23,12	0,0887	<b>0,1261</b>	0,0843	<b>0,1208</b>

-5%<sup>(4)</sup>

\*Les prix de votre abonnement et du kWh de gaz dépendent de la zone géographique dans laquelle se situe votre logement et de l'option tarifaire déterminée par votre Consommation Annuelle de Référence (telle que définie dans vos Conditions Générales de Vente).

Pour chaque option tarifaire et pour chaque zone géographique, TotalEnergies s'engage à définir un prix du kWh HT compris entre la fourchette basse et la fourchette haute du prix du kWh HT repère publié par la Commission de Régulation de l'Energie sur la page : <https://www.cre.fr/L-energie-et-vous/prix-repere-de-vente-de-gaz-naturel-a-destination-des-clients-residentiels>.

Grille du prix repère publiée par la Commission de Régulation de l'Energie pour le mois indiqué en haut de document.

Les usages « cuisson/eau chaude » correspondent à l'option tarifaire T1.  
L'usage « chauffage » correspond à l'option tarifaire T2

	Cuisson / eau chaude (T1)		Chauffage (T2)	
	HT	TTC	HT	TTC
Abonnement en €/an	95,49	<b>114,30</b>	219,45	<b>277,43</b>
Prix par kWh moyen (en €/kWh)	0,10142	<b>0,14135</b>	0,07727	<b>0,11237</b>
Prix par kWh fourchette basse (en €/kWh)	0,09831	<b>0,13762</b>	0,06989	<b>0,10351</b>
Prix par kWh fourchette haute (en €/kWh)	0,10814	<b>0,14941</b>	0,09225	<b>0,13034</b>

## Inclus dans votre offre

**Un service clients facilement joignable**  
6j/7 par téléphone, un conseiller vous répond en moins d'une minute dans 93% des cas. Nous sommes aussi disponibles par email, tchat, Twitter ou Facebook.

**Des outils en ligne**  
Vous pouvez gérer votre contrat mais aussi suivre et piloter votre consommation directement depuis votre espace client ou dans votre application mobile.

**Accompagnement conso**  
Vous recevez chaque semestre un bilan sur votre consommation par mail. Si vous êtes équipé d'un compteur Linky, vous pouvez bénéficier d'un coaching et de conseils personnalisés directement dans votre application.

**RDV Energie annuel**  
Faites le point une fois par an avec un expert pour mieux comprendre votre consommation et la réduire.

## Options et services

Option				Abonnement mensuel (€)
				TTC
Assistance Electricité	✓			2,99€ / mois
Option Sérénité	✓	✓		4,99€ / mois
Pack Confort Plus	✓		✓	4,99€ / mois
Pack Sérénité Plus	✓	✓	✓	5,99€ / mois
Assistance Gaz 24h/24		✓		2,99€ / mois

**Boostez votre compteur Linky avec le suivi Conso Live et suivez votre consommation en temps réel**



Conso Live	Prix TTC
Clé à brancher sur le compteur Linky A la demande et sans engagement	2€ / mois

## Frais annexes

Types de Frais	Prix TTC
Pénalité de retard de paiement	7,5€ / retard
Intérêt de retard	une fois et demi le taux d'intérêt légal
Duplicata de facture de moins de 6 mois	4,8€ / duplicata

Souscrire un contrat d'électricité à un prix de marché ne vous prive pas de la possibilité de conclure à nouveau, ultérieurement, un contrat au tarif réglementé.

Tout impôt, taxe, contribution ou charge de toute nature, applicable conformément à la réglementation en vigueur, qui est une composante du prix, est facturé au Client. A la date de souscription du Client, ces contributions et taxes comprennent notamment pour l'électricité la TVA (taxe sur la valeur ajoutée), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement), la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité) également dénommée CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) et la TCCFE (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité) ; et pour le gaz la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) et la TICGN (Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel). Le taux qui sera retenu pour calculer la TCCFE du client sera celui pour lequel le client est réellement assujéti en fonction du coefficient applicable au lieu de consommation.

(1) Tarif TTC fourni à titre indicatif, susceptible de varier en fonction des taxes sur la consommation finale d'électricité, dont le montant diffère selon les communes.

(2) Offre avec de l'électricité et du gaz à prix de marché. Pour l'électricité, les prix sont déterminés librement par TotalEnergies et peuvent évoluer jusqu'à 2 fois par année civile. Pour le gaz, les prix HT de l'abonnement et du kWh de gaz sont indexés conformément à la grille du Prix Repère de Vente de Gaz en vigueur publiée par la Commission de Régulation de l'Energie.

(3) Le Prix Repère de Vente de Gaz est fixé par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) conformément à sa Délibération n°2023-102 portant décision sur la méthodologie de construction d'une référence de prix du gaz pour les consommateurs résidentiels. Il évolue et est publié chaque mois sur le site internet de la CRE à l'adresse suivante : <https://www.cre.fr/consommateurs/prix-reperes-et-references/prix-repere-de-vente-de-gaz-naturel-a-destination-des-clients-residentiels.html>. Vous pourrez consulter l'évolution mensuelle de vos prix dix jours au plus tard avant le début de chaque mois ainsi que l'historique de vos prix mensuels sur l'Espace Client et votre application TotalEnergies.

(4) Remise pour toute nouvelle souscription à l'offre Spéciale 2 Gaz et hors changement d'offre, remise de 5% sur le prix du kWh HT, pendant un an à compter de la date de début de fourniture.

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! [www.totalenergies.fr](http://www.totalenergies.fr) - TotalEnergies Electricité et Gaz France SA - Capital: 5 164 558,70 € - 442 395 448 RCS PARIS - Siège : 75015 Paris. Les informations réglementaires sur l'origine de l'électricité sont disponibles sur <https://www.totalenergies.fr/groupe/fr/conditions-generales-de-vente>